



## Animations Avril 2025

- Jeudi 3 Rencontres du CCAS à 14h – Petite salle polyvalente
  - Samedi 5 Amicale Donneurs de Sang – Marche Loisir 14h30 - Repas 19h00 Salle Polyvalente
  - Samedi 5 ABC Boules - Qualificatif simples au Boulodrome Buclanes à 13h30
  - Dimanche 6 ABC Boules - Qualificatif simples au Boulodrome Buclanes à 8h
  - Samedi 12 Bibliothèque de 9h à 11h30 – dédicace par Delphine GINDRE 
  - Samedi 12 Conscrits Certines/La Tranclière – Salle Polyvalente - Banquet des Classes à 12h et Soirée dansante à 20h15 
  - Dimanche 13 Conscrits Certines/La Tranclière – Matefaims Salle Polyvalente
  - Mardi 15 Réunion publique « Moustique Tigre » 19h - Salle Polyvalente
  - Jeudi 17 Rencontres du CCAS à 14h – Petite salle polyvalente
  - Jeudi 24 Permanence « Résidence Séniors » par ELTIA de 10h30 à 12h00 en mairie
- du 20/04 à la fin mai : Atelier d'art contemporain – Chapelle des Rippes - Exposition d'œuvres du plasticien Michel MEYER - ouverture : heures de bureau.

## Extrait du Conseil Municipal - Séance du 27 mars

Le Conseil Municipal,

- A approuvé le Compte Financier Unique 2024 ;
- A validé l'affectation du résultat au compte R002 du budget prévisionnel 2025 ;
- A maintenu les taux 2024 de la taxe foncière sur les propriétés bâties, de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) pour 2025.
- A voté le budget 2025, proposé par la commission des finances ;
- A été informé des actions de lutte contre le frelon asiatique et le moustique tigre, (Réunion publique le 15 avril à 19h à la salle polyvalente), de l'avancement de la recherche d'un repeneur pour l'épicerie, des travaux de rénovation de l'école (marché déposé le 28 mars), du renouvellement des ordinateurs des enseignants de l'école, du recrutement de 2 agents intérimaires pour le remplacement de 2 agents en arrêt maladie ;
- A pris connaissance de divers compte-rendu de réunions des commissions ;
- Rappelle que le tour de France féminin passera par Certines le vendredi 1<sup>er</sup> août prochain.



## État civil

**Naissances** Irène ROGOVA 13 mars

## Utilisation du numérique au quotidien - séances gratuites avril 2025

Les mardis après-midi de 14h à 17h30 en mairie avec M. Charly POUJOL du SIEA

01/04 - Qu'est-ce qu'un navigateur ? qu'est-ce qu'un moteur de recherche ?

15/04 et 29/04 – Mobilité et numérique : comment utiliser le numérique pour faciliter ses déplacements

## La collecte des déchets du mois d'avril 2025

**BAC NOIR** : 11/04 – 25/04

**BAC JAUNE** : 04/04 – 24/04

Mairie de Certines – 01240 CERTINES - Tél. 04 74 51 60 30 – Email : [marie@certines.fr](mailto:marie@certines.fr) – Site : [certines.grandbourg.fr](http://certines.grandbourg.fr)

**Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie**

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 – Mardi / Mercredi / Jeudi / Vendredi de 9h à 12h

## Bibliothèque de 9h à 11h30 - Samedi 12/04 Dédicace

Mme Delphine GINDRE habitante de Certines, vous proposera de dédicacer son livre « Les yeux pour sourire ». Elle retrace le quotidien d'une famille contre une maladie génétique « La neurofibromatose » qui touchent ses 2 enfants.

## Challenge collectif - Le Grand Défi du tri !

Avec les autres habitants de votre village, augmentez de 10% vos emballages et papiers triés dans vos poubelles jaunes d'ici le 10 juin 2025.

Des milliers de cadeaux à gagner, pour une valeur totale de plus de 5000 euros : entrées dans des parcs d'attractions, places pour des matchs de football ou des spectacles, du paintball, des paniers gourmands, des cartes cadeaux chez vos commerçants...

Inscrivez-vous en ligne pour participer au jeu concours et rejoindre le défi de votre village. Suivez les résultats du tri des emballages et papiers de votre commune, soyez informés en avant-première des résultats de votre défi et... recevez LE cadeau surprise offert à tous les participants du défi !

+ d'infos et inscriptions : <https://www.grandbourg.fr/concours-tri>

## Lutte contre le Moustique Tigre et le Frelon Asiatique - Mobilisons-nous !

### ◆ Le Moustique Tigre

Le moustique-tigre (*Aedes albopictus*) est connu comme étant vecteur de la transmission de différents virus à l'origine de maladies humaines comme la dengue, le chikungunya ou le Zika, mais dans la commune il est avant tout synonyme d'importantes nuisances dues aux piqûres du moustique tout au long de la journée.

Impossible à éradiquer, les actions de lutte visent à maintenir la densité de l'espèce à des niveaux les plus faibles possibles en réduisant le nombre de lieux favorables au développement de l'espèce (= gîtes larvaires). Cette lutte, portée par la commune, implique la collaboration de nombreux acteurs. Elle doit permettre la diminution de la nuisance subie par les populations et de minimiser les risques sanitaires.

**Réunion publique mardi 15 avril, 19h, salle polyvalente** animée par M Bellet de l'EID (Entente interdépartementale de démoustication).

### ◆ Le Frelon asiatique

La commune s'engage à lutter contre la prolifération du frelon asiatique avec la signature d'une convention avec le GDS (Groupement de Défense Sanitaire de l'AIN). Deux pièges, destinés à capturer les fondatrices frelons asiatiques, ont été installés vers des anciens nids de frelons répertoriés et détruits en 2024.

Ne pas s'approcher des pièges et si vous trouvez des nids, merci d'alerter la mairie ou d'aller sur le site spécialisé : [www.frelonasiatiques.fr](http://www.frelonasiatiques.fr)

## Recensement service national

Les jeunes de nationalité française (filles et garçons) nés en 2009 doivent effectuer les démarches administratives de recensement militaire à la mairie de leur domicile dès leur 16<sup>ème</sup> anniversaire.

**Se munir du livret de famille et de la carte d'identité du jeune à recenser**



## Rentrée Scolaire Septembre 2025 - Inscriptions

Elles concernent les enfants nés en 2022 et domiciliés à Certines et La Tranclière.

Avant toute inscription auprès de la Directrice de l'école, il faut obligatoirement procéder à une pré-inscription auprès du secrétariat de mairie avec livret de famille et justificatif de domicile.

